



EDITO

Retour, reprise, rentrée... Quel que soit le nom qu'on lui donne, il a fini par arriver ce moment où il faut à nouveau endosser le costume du quotidien ! Fort heureusement, l'été n'est pas fini et l'on peut encore profiter d'une belle arrière-saison.

Mais, et c'est bien normal à pareille époque, la principale actualité concerne évidemment la rentrée des classes. Nos « pitchounets » vont retrouver les bancs de l'école ainsi que l'ensemble des équipes pédagogiques, d'animation, d'encadrement.

A ce propos, nous avons voulu, dans ce numéro de septembre du bulletin municipal, mettre sous les feux des projecteurs les agents municipaux qui travaillent dans les écoles, en contribuant chaque jour au bien-être des enfants comme au bon fonctionnement de nos établissements scolaires.

Plus généralement, nous allons, dans les prochaines éditions, vous présenter l'ensemble des agents communaux et leurs missions.

Il est important et normal que vous connaissiez mieux ces femmes et ces hommes qui sont les chevilles ouvrières de toute action, de toute décision prise par la collectivité et qui oeuvrent POUR LA COMMUNE, POUR LE SERVICE PUBLIC, POUR VOTRE SERVICE AU QUOTIDIEN.

Bonne rentrée à tous

L'équipe municipale

SOMMAIRE

1 Editorial

2 L'actu municipale Zoom sur : les agents municipaux, au service du public.

Bloc-notes

3 Travaux – Restaurant scolaire

4 Cadre de vie - Civisme - Risques majeurs

5, 6 Associations :

Kifékoï ? Reprise pour EHEO, Kermesse d'Entraide et Amitié, Journées du patrimoine des Amis de St Martin de Riberis, la rentrée du Tennis Club, les activités de Isa Dance....

6 Ici et ailleurs : Mutuelle Village, Institut Eden et sens, Agenda

L'ACTU MUNICIPALE

ZOOM SUR : Les agents municipaux : au service du public.

Vous les connaissez peut-être tous, ou seulement certains d'entre eux. Vous les rencontrez régulièrement dans l'exercice de leurs fonctions : en mairie, aux écoles, sur le terrain dans nos espaces publics. Chaque jour, ils sont au service des habitants, qu'il s'agisse, entre autres, d'accomplir des démarches administratives, d'entretenir les infrastructures, d'encadrer les enfants...

Faire comprendre leurs rôles respectifs, présenter leurs missions, tel est l'objet de ces développements.



1^{ère} partie : l'équipe des agents travaillant dans nos écoles.

Rentrée des classes oblige, nous avons voulu commencer, à la faveur de ce bulletin du mois de septembre, par mettre en lumière les agents qui exercent dans nos écoles.

L'équipe des écoles.

- Elodie MOURIES.

Recrutée le 25 août 2008, elle est Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) principal de 1^{ère} classe, à temps complet. Elle assure le service des repas des enfants de maternelle, surveille ces mêmes enfants durant la pause méridienne, et entretient les locaux de l'école maternelle.

- Lauriane COVILLE.

Elle est, comme Julie VALLIERE, nouvellement arrivée au sein du personnel communal puisqu'elle a été recrutée le 26 août 2019 par voie de mutation de la ville d'Avignon. Lauriane est ATSEM principal de 2^{ème} classe, à temps complet. Elle a les mêmes missions qu'Elodie.

- Julie VALLIERE

Elle est agent contractuel faisant fonction d'ATSEM, recrutée le 26 août 2019, à temps complet. Elle assure les mêmes missions qu'Elodie.

- Jennifer WAGEBART

Elle compte parmi le personnel communal depuis le 25 août 2008. Son poste : adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet, responsable de la restauration scolaire. Jennifer assure la vérification des inscriptions, commande le nombre de repas et réceptionne ces derniers, effectue la remise en température des plats et la mise en place de la cantine, débarrasse les tables, nettoie les locaux de la cantine. Elle assure la restauration avec les FRANCAS et durant les centres aérés, lesquels prendront fin au 31/12/2019 (l'Agglo récupérant la compétence).

- Jocelyne CHAUMET

Jocelyne est adjoint technique en soutien aux enseignantes de l'école élémentaire pour ce qui touche à la bibliothèque et au cours d'informatique. Elle assure également le service des repas des enfants de l'élémentaire avec Julie, et surveille ces mêmes enfants durant la pause méridienne.

- Patricia DIDIER

Elle est agent contractuel, affecté à l'entretien des locaux de l'école élémentaire et de la garderie périscolaire, à temps partiel (20h30/semaine dont 17h à l'école et 3h30 en complément à l'entretien de la salle polyvalente et de la médiathèque).

BLOC- NOTES

Vente de terrains communaux : informations sur www.montfaucon.fr et en mairie.

Pôle Communication/associations

Transféré en mairie depuis le 19 août 2019

(horaires inchangés : 9h-15h lundi, mardi, jeudi et 9h-13h mercredi et vendredi)

Numéro astreinte Services Techniques

en cas d'urgence : 07 55 59 86 13

Guinguette La Voile jaune : en septembre et octobre, ouverture à partir de 19h les jeudi, vendredi, samedi et dimanche.

Médiathèque – prêt de livres/informatique

Réouverture le mercredi 04/09/2019 pour la permanence (9h30-11h30)

Permanences : mercredi 9h30 - 11h30 et vendredi 16h30 – 18h30

Informatique : mardi 15h – 16h30

Peut-être n'est-il pas inutile de donner un éclairage plus précis sur le poste d'ATSEM et ses missions.

L'ATSEM seconde et assiste les enseignants dans l'animation et l'éducation d'enfants de 3 à 6 ans, sous la responsabilité du directeur ou de la directrice. Il accompagne les enfants de maternelle dans leurs activités, tout au long de la journée.



Cet agent constitue un rouage essentiel dans la bonne marche de l'école maternelle.

Il lui incombe notamment de :

- assurer l'accueil des enfants,
- accompagner les enfants dans leurs apprentissages scolaires au quotidien et leur apprentissage de l'autonomie,
- assurer la sécurité des enfants lors des déplacements pendant le temps scolaire,
- préparer des supports pédagogiques selon les consignes de l'enseignant,
- participer et/ou animer des activités sous la responsabilité de l'enseignant,
- fournir une assistance durant les repas et les garderies,
- veiller aux bonnes conditions d'hygiène des locaux.



En remplissant l'ensemble de ces missions, l'objectif de l'ATSEM est de créer un environnement sécurisant pour permettre aux jeunes enfants de s'épanouir et de grandir.

Pour compléter ce petit panorama, il convient de préciser que l'ATSEM est recruté par la commune (qui le

rémunère et gère les aspects administratifs), après avis du directeur/directrice de l'école. Il/elle appartient donc à la fonction publique territoriale, mais exerce néanmoins ses fonctions sous l'autorité du directeur de l'école.

Vous saurez tout (ou presque) lorsque l'on vous aura dit que l'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles est la profession du secteur de la petite enfance, la plus recherchée de la fonction publique territoriale, depuis ces dernières années. Ce sont plus de 50 000 ATSEM qui exercent aujourd'hui dans les écoles françaises.

Dans le numéro d'octobre, vous découvrirez la suite de la présentation de nos agents municipaux .

Pour l'heure, dans le droit fil de cette thématique de rentrée, voici quelques informations touchant également au volet éducatif/scolaire.

TRAVAUX : réfection des peintures de l'école élémentaire.

Procéder à la réfection des peintures intérieures de notre groupe scolaire était devenu absolument indispensable. Réalisé pourtant en 2014, le revêtement des murs, sans doute de qualité insuffisante, n'a pas résisté à l'épreuve du temps... Sa dégra-



dation s'est encore accélérée du fait des infiltrations d'eau résultant d'une pose défectueuse des

huisseries. Désormais l'école a retrouvé des couleurs... en bon état ! Coût des travaux : 8.400 € TTC

A NOTER : une petite parenthèse pour signaler aussi l'achat de matériel (tables, chaises et casiers) des-



tiné aux écoles pour un coût total d'environ 2.800 € TTC.

RESTAURANT SCOLAIRE : merci à eux !

Eux, ce sont tous ceux qui se sont mobilisés en juin dernier pour prêter bénévolement main forte à l'équipe rattachée aux écoles, laquelle s'était alors retrouvée amputée des 3/4 de ses membres. Sans leur implication, leur désintéressement, et leur sens du service public, le service de restauration scolaire notamment n'aurait pas pu être assuré dans de bonnes conditions.

Nous remercions les parents qui se sont spontanément proposés (ils se reconnaîtront !). Nous saluons leur initiative car il n'est pas toujours simple de dégager du temps dans son planning !

Et nous adressons un coup de chapeau reconnaissant, tout particulièrement à Doriane Balazut (élue), Chérifa Jouffre (présidente de l'Association de Parents d'Elèves) et Martine Berlot (agent aujourd'hui à la retraite), de même qu'aux membres de l'équipe qui sont restés en poste à cette période : leur professionnalisme et leur capacité d'adaptation ont été précieux. Grâce à leur réactivité et à leur efficacité, les unes et les autres ont fait en sorte de maintenir une parfaite continuité du service.

C'est la rentrée... pour la cantine aussi.

Nos enfants vont reprendre le chemin de l'école à compter du lundi 02 septembre.

C'est l'occasion de rappeler les nouvelles modalités de fonctionnement quant à la réservation des repas de restauration scolaire. Elle s'effectue désormais sur le site internet des Francas, au minimum 48h avant la prise du repas, ou directement auprès des agents des Francas lors des heures de garderie du matin ou du soir.

La mairie ne délivre plus de tickets de cantine. Le paiement s'effectue sur facture, laquelle est envoyée directement aux familles par les Francas.

CADRE DE VIE

Guinguette : jusqu'au bout de l'été !

Dès juillet, notre guinguette désormais baptisée La Voile jaune a repris du service grâce à Laurent Martin, nouvel exploitant et organisateur de plusieurs soirées thématiques particulièrement réussies et appréciées !



Après quelques semaines de trêve à l'occasion des congés d'été, l'établissement participe le 31 août à la Journée des associations, en proposant aux exposants et visiteurs un alléchant menu « gardienne de taureau ». Une part des recettes de cette journée (2 € par repas) est d'ailleurs reversée aux associations, contribuant ainsi au financement de leurs activités.

La bonne nouvelle, c'est que le soir à partir de 19h du jeudi au dimanche, sur toute la durée des mois de septembre et octobre, La Voile jaune va continuer d'accueillir les amateurs d'ambiance chaleu-

reuse et conviviale autant que de cuisine simple et savoureuse. N'est-ce pas là une délicieuse façon de finir l'été en pente douce...



CIVISME

La rentrée, c'est un peu comme la nouvelle année ! C'est le moment de prendre de bonnes résolutions ! Notamment concernant la vie en communauté : la vie d'une collectivité quelle qu'elle soit se révèle toujours beaucoup plus agréable et facile pour tous, si chacun y met un peu du sien.

Pour que notre village conserve à la fois son attrait et sa douceur de vivre, pensez à accomplir quelques gestes du quotidien : rentrer vos conteneurs à déchets après le passage des éboueurs, ou désherber, nettoyer devant votre propriété ou tailler vos haies par exemple. Chacun peut aussi sauvegarder la sécurité de tous en veillant au respect des règles : celles du Code de la route ou encore celles du débroussaillage qui sont particulièrement vitales dans nos contrées méridionales où sécheresse et vent contribuent à aggraver le risque d'incendie.

Qualité de vie et sécurité sont l'affaire de tous !

RISQUES MAJEURS : démarches et réglementation



Les épisodes méditerranéens (ou cévenols) sont devenus, ces dernières années, relativement fréquents au cours de l'automne. Ils figurent au nombre de ces risques majeurs (comme les incendies, les risques technologiques, le risque grand froid...) dont les habitants doivent être avertis instantanément pour leur éviter de se mettre en danger et leur permettre de prendre toutes les dispositions nécessaires.

Pour prévenir rapidement chaque foyer, nous disposons du système d'alerte Cédralis. Néanmoins, son efficacité dépend aussi de vous. Si vous désirez être alerté par téléphone en cas d'événement critique, venez vous faire recenser en mairie ou téléchargez la fiche d'inscription (fiche inscription alerte, menu « mes démarches », onglet « en mairie ») sur le site www.montfaucon.fr. Une fois renseignée, déposez-la à l'accueil de la mairie. Vous figurerez ainsi sur le listing d'alerte téléphonique.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur les risques majeurs, sachez que le D.I.C.R.I.M (Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs) est consultable en mairie mais aussi téléchargeable sur le site de la commune (menu « la mairie », onglet « réglementation »).



Enfin, pour suivre « en direct » l'évolution météorologique (ce qui peut être important en cas de fortes intempéries) vous pouvez vous doter de l'application Mypredict sur votre smartphone.